



Accès-Loisirs Québec

OFFRE D'EMPLOI – COORDONNATEUR. TRICE DÉVELOPPEMENT PROVINCIAL DU PROGRAMME ACCÈS-LOISIRS

Vous êtes sensibles aux enjeux reliés à l'accessibilité aux loisirs et à l'inclusion sociale? Vous avez de la facilité à communiquer et à créer des liens? Vous aimez être dans l'action mais pouvez envisager travailler à des tâches cléricales? **Accès-Loisirs Québec veut vous rencontrer.**

Sous la supervision de la direction générale, la personne responsable de la coordination du développement provincial planifie et effectue les activités qui permettent le déploiement et le soutien du Programme Accès-Loisirs à l'échelle du Québec, et ce, en conformité avec les valeurs et la philosophie d'approche d'Accès-Loisirs Québec.

Par le partage de son expertise, Accès-Loisirs Québec travaille de concert avec les municipalités, villes et MRC qui souhaitent mobiliser leurs partenaires vers une action commune d'accessibilité au loisir sportif, culturel et de plein air par le biais du Programme Accès-Loisirs (PAL).

RÉSUMÉ DES FONCTIONS

DÉVELOPPEMENT

- Planifie, coordonne et réalise des actions pour faire connaître Accès-Loisirs Québec, son modèle, son approche et ses services, et ce, à l'échelle du Québec;
- Effectue du démarchage pour l'implantation de futurs programmes;
- Réalise les présentations auprès des partenaires potentiels des milieux, dans le but de mobiliser et de susciter l'implication de ceux-ci dans le PAL de leur milieu respectif;
- Assure le suivi des contacts établis;
- Réalise un portrait statistique annuel du PAL;
- Maintient à jour la base de données liée aux PAL du Québec.

SOUTIEN À L'IMPLANTATION

- Offre un soutien professionnel et technique aux comités d'implantation;
- Maintient les relations avec les PAL implantés;
- Fait l'évaluation des programmes implantés et propose les ajustements;
- Partage, révise ou élabore des documents de références et outils de soutien liés au PAL.

GÉNÉRALES

- Collabore à la reddition de comptes auprès des bailleurs de fonds;
- Révise et met à jour la section provinciale du site Internet;
- Collabore à la rédaction du rapport d'activités de l'organisme;
- Collabore à la réalisation de divers projets, activités et événements de l'organisme;
- Collabore à l'accueil de la clientèle à la Centrale d'équipements;
- Contribue à promouvoir l'accessibilité aux équipements de loisir sportif, culturel et de plein air via l'accès la Centrale d'équipements d'Accès-Loisirs Québec.

FORMATION ET EXPÉRIENCES

- Formation académique de niveau collégial et/ou universitaire dans un domaine pertinent ou combinaison de formation(s) et d'expériences(s) équivalente(s);
- Bonne connaissance du milieu communautaire et/ou municipal.

CONNAISSANCES ET APTITUDES REQUISES

- Avoir une très bonne éthique de travail, faire preuve de discrétion et d'initiative, habileté à travailler de façon indépendante et en équipe;
- Capacité à cerner rapidement les réalités et à adapter son intervention;
- Bonne capacité de persuasion;
- Avoir des habiletés de planification, d'organisation et de coordination;
- Excellentes aptitudes en communication orale / écrite, excellent français et anglais;
- Avoir un permis de conduire valide et accès à un véhicule;
- Connaissance de la suite Office.

CONDITIONS

- Poste temps plein, **32** heures / semaine, **4** jours;
- Horaire du lundi au jeudi, **8h à 17h** (occasionnellement de soir selon les formations / rencontres);
- Salaire annuel entre **48 788\$ et 57 075\$** et possibilité de cotiser à un **REER**;
- Avantages sociaux : **3** semaines de vacances à la première année;
- Début d'emploi : le plus tôt possible.

Intéressé.e à travailler avec nous? Déposer votre candidature en acheminant votre lettre d'intérêt et votre C.V. à l'adresse dg@accesloisirsquebec.com à l'attention de Mme Pauline Tanguay, Directrice générale. Merci de votre intérêt. À noter que seules les personnes dont la candidature sera retenue pour une entrevue seront contactées.

Accès-Loisirs Québec est un organisme de mobilisation, d'animation, de concertation et de partenariat des milieux communautaires, de loisir et d'entraide. Il a pour mission de rendre le loisir sportif, culturel et de plein air accessible gratuitement aux personnes de 0 à 99 ans vivant une situation de faible revenu.